

L'initiative innovante

La Boîte à jardiner est un conteneur, élément central des Jardins de Francette (jardins partagés), née d'un concept imaginé par un groupe de travail transfrontalier (français, suisse et allemand) et nominée IBA Basel 2020 (exposition internationale d'architecture).

Coopération internationale - Participation – Aménagement - Lien social - Patrimoine

Le besoin

Dans un quartier constitué de logements sociaux et d'une grande mixité sociale et culturelle, il est nécessaire de créer les conditions du mieux vivre ensemble. Embellir le cadre de vie permet aux habitants de s'approprier leur quartier. Il fallait trouver une idée / un prototype facilement transposable et si possible choisir une activité accessible à tous.

Les objectifs

- Exploiter un espace vert non valorisé
- Expérimenter un nouveau mode d'aménagement participatif : la boîte à jardiner
- Créer une cohérence tri nationale des besoins dans l'espace de vie des citoyens
- Créer des liens entre les habitants

La description de l'initiative

Le projet a été initié par la Ville pour répondre à une demande de Saint-Louis Habitat.

Les différents acteurs sont :

- la Ville de Saint-Louis : pilotage du projet et mise en place,
- Saint-Louis Habitat : commande et organisation des réunions de travail,
- l'association Aux jardins de Francette (récemment constituée) : gestion.

Trois partenariats ont été réalisés :

- Communauté d'agglomération des Trois frontières (CA3F) : fourniture des bacs de compostage et mise en place du conteneur,
- Ville de Saint-Louis : fournitures et aménagement du jardin,
- IBA Basel : fourniture de deux panneaux d'information, de la peinture rouge du conteneur et animations organisées par le CINE (Centre d'initiation à la nature et à l'environnement).

Pour qui ? Les locataires des logements sociaux environnants.

L'originalité des « Jardins de Francette » réside dans l'utilisation d'une boîte à jardiner facilitant la bonne gestion de ce lieu de vie. Ils sont composés de 50 parcelles de 4 m², d'un jardin pour enfants, d'un point d'eau, d'une station de compostage collective et d'un jardin aromatique partagé. Chaque parcelle est gérée par un locataire à l'année. Ce dernier dispose d'une clé donnant accès à la boîte à jardiner. Il peut y déposer ses affaires de jardinage dans des casiers nominatifs et accéder à un outillage collectif en libre-service. Elle comprend tout l'outillage nécessaire à la pratique du jardinage (bêches, binettes, arrosoirs, etc.).

Des animations sont organisées tout au long de l'année par l'association des Jardins de Francette. Les échanges transfrontaliers (visite des élèves de la faculté de sociologie de Bâle ou encore visite des élèves de l'école d'architecture de Munich) sont réguliers. Ces échanges

entre les pays permettent d'améliorer les jardins grâce notamment au transfert de compétences et favorisent les liens intergénérationnels et interculturels entre les trois pays.

Début 2014 : création d'un groupe de travail transfrontalier

Mars 2015 : création de l'association Aux jardins de Francette

Mars à avril 2015 : transformation du conteneur en boîte à jardiner et montage du jardin

23 mai 2015 : inauguration des jardins

De mai 2015 à juin 2016 : multiples animations (plantations collectives, accrochages de nichoirs, confection d'un hôtel à insectes, etc.)

Les moyens humains et financiers

- *En interne ont été mobilisés* : menuisiers (confection des casiers de culture et d'une étagère pour le conteneur), peintres (casiers vestiaires et conteneur), serruriers (aménagement intérieur du conteneur), maçons (fondation du conteneur et installation des panneaux d'information), électriciens (installation électrique du conteneur) et service des espaces verts (traitement des casiers à l'huile de lin, stérilisation du compost et installation du jardin partagé en collaboration avec l'[OPH](#)). Total : 743 heures de travail.
- Saint-Louis Habitat (OPH), CA3F, Association Aux jardins de Francette, IBA Basel
- *Budget total* : 14 780 € (achat d'outils, semences, fournitures, etc.).

Les partenaires ont contribué à hauteur de 2 623 €. Saint-Louis Habitat a participé pour un montant de 6 792 € pour les frais de raccordement électrique et d'extension du réseau d'eau.

L'évaluation de l'initiative innovante

- Environ 200 personnes sont concernées par cette action.

Les 50 parcelles ont été louées par des familles dans les six mois qui ont suivi l'inauguration.

La location de la parcelle s'élève à 10 € par an. Cela permet entre autres d'organiser les animations et d'acheter le matériel et les semences.

- Un nouveau jardin partagé est d'ores et déjà en cours d'étude dans un autre quartier de Saint-Louis.

Au vu du succès de cette expérimentation, il est prévu de doter les nombreux quartiers gérés par des bailleurs sociaux de jardins partagés de ce type. La boîte à jardiner sous forme de conteneur est facilement transposable à d'autres quartiers, d'autres villes et/ou à d'autres pays. Il s'agit d'un kit permettant le bon fonctionnement d'un jardin partagé.

- L'association est très dynamique.

Les échanges avec l'Allemagne et la Suisse se poursuivent afin de garder une cohérence tri nationale. Trois autres kits de ce type existent actuellement sur le territoire transfrontalier (deux en Allemagne et un en Suisse) et quatre autres devraient être installés avant la fin de l'année.

- Les familles de différentes nationalités (turque, kosovare, serbe, algérienne, française, etc.) échangent de plus en plus entre elles.

Les jardins sont devenus un véritable lieu de bonne entente et de convivialité où les familles partagent le thé et le goûter. Le bailleur constate une sensible baisse des incivilités et les espaces communs sont davantage respectés. Un cercle vertueux s'est mis en place dans ce quartier grâce aux Jardins de Francette.